



*Procès Verbal des opérations de vote*

**Elections des représentants des PARENTS D'ELEVES  
au CONSEIL D'ECOLE pour l'année 2017/2018**

L'An deux mille dix sept, le 18 octobre à 14h, au Lycée français Alioune Blondin Beye de Luanda, en exécution des règles définies dans le document « organisation de la vie scolaire et des instances du Lycée français de Luanda » :

M. Jean Michel BLETTERY, chef d'établissement

assesseur : M

FUMWATHU GUILHERME

assesseur : M GUERINEAU

Que JUDITER

Le bureau de vote reconnaît que les opérations préliminaires aux élections se sont déroulées conformément au document cité, arrête les listes d'émargement.

Le scrutin de liste à la représentation proportionnelle au plus fort reste a été clos à : 14h00

Nombre d'électeurs inscrits :

Nombre de votants : 80

Nombre de votes par correspondance : 21

Nombre de bulletins blancs : 0

Nombre de bulletins nuls : 3

Nombre de suffrages exprimés : 77

Nombre de sièges à pourvoir : 8

Quotient électoral : 9,6

Suffrages obtenus par la liste n°1 : 77

Sont élus :



## Lycée ABB Luanda

• Titulaires :	• Suppléants :
PACIENTA CHI FUNGA Analdeke SOUSA Estefania KATONE Carmen DE DECKER Christine CARLONG Camille KOLINGBA Léonor	

Le procès-verbal dressé et clos le 18 octobre 2017 à Luanda en triple exemplaire a été signé par le Président et les assesseurs.

Le Président

Les assesseurs